

# 221L

## Residual Insecticide Formula 2

**BOOKLICE AND SILVERFISH:** Apply as a Crack & Crevice treatment into cracks and crevices of baseboards, door frames, bookcases and other harbourage sites. Spot treatments may also be made to areas including, but not limited to, storage areas; closets; around water pipes, doors and windows; around refrigerators, cabinets, sinks, stoves and other equipment; shelves, drawers and similar areas.

**ANTS:** Apply as a Crack & Crevice treatment into cracks, crevices and voids where ants may be traveling and/or harbouring including, but not limited to, around doors, window frames, wall voids and other structural cracks and crevices. Spot treatments may also be made to areas including, but not limited to, storage areas; closets; around water pipes, doors and windows; around refrigerators, cabinets, sinks, stoves and other equipment; shelves, drawers and similar areas.

**HIBERNATING STAGES OF FLIES (HOUSE, STABLE AND CLUSTER):** Inject in cracks and crevices and/or voids where these insects may be harbouring or hibernating. Infested areas include, but are not limited to, cracks and crevices in cabinets and pantries, wall voids, around window and door frames, under siding and in machinery. Spot treatments may also be made to areas including, but not limited to, storage areas; closets; around water pipes, doors and windows; around refrigerators, cabinets, sinks, stoves and other equipment; shelves, drawers and similar areas.

**FLOUR BEETLES, GRAIN BEETLES AND INDIANMEAL MOTHS:** Make spot and/or Crack & Crevice treatment to localized areas including shelves, cupboards, walls and floors where food products suspected of being infested are stored. Remove or cover food before treatment. This treatment is supplemental to good housekeeping, since it will have no effect on insects within packaging. Infested food packaging should be destroyed.

**BEEES, WASPS AND YELLOWJACKETS:** Apply directly on insects and their nests from approximately 46 cm (18"). Contacted insects will fly away. Applications should be made in late evening when insects are at rest. Disperse into hiding and breeding places contacting as many insects as possible.

**PERIMETER TREATMENT:** For listed crawling insects, apply as a Crack & Crevice treatment or spot treatment into cracks and crevices where insects may enter premises or harbour. Areas to be treated include, but are not limited to, weep holes, under siding, wall voids, soffits, around attic vents, cracks and crevices, openings around windows, doors and pipes.

**TREATMENT FOR IN-GROUND SERVICE BOXES:** Ants, Centipedes, Cockroaches, Crickets, Earwigs, Millipedes, Silverfish, Sowbugs and Spiders. Use spray actuator to treat open boxes and exposed surfaces. Do not contact any electrical wiring or mechanical parts of meter.

### INDOOR TREATMENTS

Food storage areas, food service areas of hospitals, schools and nursing homes, meat packing and food processing plants, restaurants and other food handling establishments, supermarkets, transportation equipment (non passenger areas of buses, boats, ships, trains, trucks, planes), utilities, warehouses and other commercial and industrial buildings.

### APPLICATIONS IN FOOD HANDLING ESTABLISHMENTS

Food handling establishments are places other than private residences in which food is held, processed, prepared or served.

In federally inspected meat and poultry plants, the facility must not be in operation when this product is used, regardless of the method of application. In non-federally inspected facilities, spot and/or Crack & Crevice application may be used while the facility is in operation provided exposed food is covered or removed from the area being treated prior to application.

Do not apply directly to food. Care should be taken to avoid depositing the product onto exposed surfaces or introducing the material into the air. Avoid contamination of food, food utensils or food processing surfaces. Food must be covered or removed in areas being treated. Spray should not be applied directly to surfaces or utensils that may come into contact with food. Food contact surfaces and equipment must be cleaned with an effective cleaning compound and rinsed with potable water before using.

Reapplication may be made at 21 day intervals. Limit individual spot treatments to an area no larger than 20% of the treated surface. Individual spot treatments should not exceed 0.19 m<sup>2</sup> (2 ft<sup>2</sup>).

**FOOD AREAS:** Food areas include areas for receiving, storage, packing (canning, bottling, wrapping, boxing), preparing, edible waste storage and enclosed processing systems (mills, dairies, edible oils, syrups). Serving areas (when food is exposed and facility is in operation) are also considered as a food area. Apply as a Crack & Crevice treatment or spot treatment directly into cracks, crevices, voids or onto surfaces where insects are resting. Use an injection tube or other Whitmire Micro-Gen equipment capable of delivering a pinstream. Apply to different elements of construction; between equipment and floor; openings leading to hollow spaces in walls, equipment legs and bases; and where insects hide or rest.

**FOOD SERVING AREAS** (facilities where foods are served, such as dining rooms): Apply as a crack and crevice treatment or spot treatment to selective surfaces such as baseboards, under elements of construction, and into cracks and crevices. Avoid treating surfaces likely to be contacted by food. Food should be covered or removed in areas being treated. Do not apply directly to food or allow applications to contaminate food.

**NON-FOOD AREAS:** Includes areas such as garbage rooms, lavatories, floor drains (to sewers), entries and vestibules, offices, locker rooms, machine rooms, boiler rooms, garages, mop closets and storage areas (after canning or bottling). Apply as a Crack & Crevice treatment or spot treatment to selective surfaces such as baseboards, under elements of construction, into cracks and crevices. Avoid treating surfaces likely to be contacted by food.

### OUTDOOR TREATMENTS

**FOR ACTIVE AND HIBERNATING STAGES OF BOXELDER BUGS, ELM LEAF BEETLES, CLUSTER FLIES AND CLOVER MITES:** Inject in cracks and crevices and/or voids where these insects may be harbouring or hibernating. Infested areas include, but are not limited to, cracks and crevices, behind siding, wall voids, around window and door frames.

**SUBTERRANEAN ANTS SUCH AS ARGENTINE ANTS, FIRE ANTS AND HARVESTER ANTS:** To treat nests, inject the nest at 3 - 6 sites at a rate of 5 - 10 sec/site. For very large nests (over 30 cm (12") diameter), increase the number of injection sites. Space injection sites in a circular pattern on the nest surface with one site in the center. To quiet active ants on nest surface, sweep surface with spray from a distance of 30 cm (12"). For best results, apply when temperature is 18 - 29°C, or in early morning or late evening hours. Treat new nests as they appear.

**BEEES, WASPS AND YELLOWJACKETS:** Apply directly on insects and their nests from approximately 46 cm (18"). Contacted insects will fly away. Applications should be made in late evening when insects are at rest. Disperse into hiding and breeding places contacting as many insects as possible.

**PERIMETER TREATMENT:** For crawling insects, apply as a Crack & Crevice treatment or spot treatment into cracks and crevices where insects may enter premises or harbour. Areas to be treated include, but are not limited to, weep holes, under siding, wall voids, soffits, around attic vents, cracks and crevices, openings around windows, doors and pipes and landscape timbers. Treatment of infested fences and tree holes is permitted.

**TERMITES AND CARPENTER ANTS LIVING INSIDE TREES:** Determine the highest and lowest elevation of the colony. Drill holes into colony at highest elevation and inject 5 - 10 sec. Do the same for lowest elevation. Drill intermediate holes every 1.2 m (4 ft) between the upper and lower elevations if required.

**AERIAL TERMITE CARTON IN TREES:** Drill or punch hole into center of carton. Inject for 5 - 10 sec. If carton is greater than 30 cm (12") across, open another injection site. Inject for 5 - 10 sec. Make one additional injection site for each 30 cm (12") of carton.

**TERMITES AND CARPENTER ANTS IN STUMPS, UTILITY POLES AND FENCES:** Treat open holes or drill horizontal holes in a circular pattern where insects are suspected. Inject 2 - 5 sec of product per hole.

**TREATMENT FOR IN-GROUND SERVICE BOXES:** Ants, Centipedes, Clover Mites, Cockroaches, Crickets, Earwigs, Fire Ants, Millipedes, Scorpions, Silverfish, Sowbugs, Spiders (such as Black Widow and Brown Recluse), and Springtails. Use spray actuator to treat open boxes and exposed surfaces. Do not contact any electrical wiring or mechanical parts of meter.

### TO DELAY INSECTICIDE RESISTANCE:

- Where possible, rotate the use of Prescription Treatment® brand 221L Residual Insecticide Formula 2 or other Group 3 insecticides with different groups that control the same pests in a field.
- Use tank mixtures with insecticides from a different group when such use is permitted.
- Insecticide use should be based on an IPM program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information or to report suspected resistance contact Whitmire Micro-Gen Research Laboratories at 1-800-777-8570.

### STORAGE AND DISPOSAL

Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal.

**STORAGE:** Store in a cool dry area away from heat or open flame and inaccessible to children.

**PESTICIDE DISPOSAL:** Wastes resulting from use of this product may be disposed of on site or at an approved waste disposal facility.

**DISPOSAL:** For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills. This container may be recycled in aerosol recycling centers. Before offering for recycling, empty the can by using the product according to the label (DO NOT PUNCTURE!). If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

### A Prescription Treatment® brand insecticide from:

Whitmire Micro-Gen Research Laboratories, Inc.  
3568 Tree Court Industrial Blvd.  
St. Louis MO 63122-6682  
www.wmmg.com

© 2006 Whitmire Micro-Gen Research Laboratories, Inc.

**Gardex Chemicals Ltd.**  
7 Meridian Road  
Etobicoke, ON M9W 4Z6

**NOTE:** This specimen label is for informational purposes only. All uses may not be approved in all states. See labeling which accompanied product for Directions for Use or call 800-777-8570 for more information. **For automatic specimen label updates, register at [www.wmmg.com](http://www.wmmg.com).**

## Insecticide à effet rémanent

# 221L

formule 2 de marque Prescription Treatment®

### Insecticide groupe 3

**TUE** : Fourmis, abeilles, psocques, centipèdes, pollénies du lombric, coquerelles, grillons, perce-oreilles, mouches, triboliums de la farine, cucujides, pyrales indiennes de la farine, millipèdes, lépismes argentés, cloportes communs, araignées, tiques, guêpes et guêpes jaunes

**POUR UTILISATION DANS ET PRÈS DES ENDROITS SUIVANTS** : Les aires d'entreposage des aliments, les aires de services alimentaires dans les hôpitaux, les écoles et les maisons de soins infirmiers, les abattoirs et les entreprises de transformation de produits alimentaires, les restaurants et les autres établissements où on manipule des aliments, les supermarchés, le matériel de transport (les espaces non à passagers des autobus, des bateaux, des navires, des trains, des camions et des aéronefs), les services publics, les entrepôts et les autres bâtiments commerciaux et industriels

### UTILISATION COMMERCIALE

**RESTRICTION : NE PAS UTILISER DANS LES ÉTABLISSEMENTS RÉSIDENTIELS (COMME LES MAISONS, LES APPARTEMENTS, LES MAISONS DE RETRAITE). NE PAS UTILISER DANS LES AIRES DE BÂTIMENTS (COMME LES ÉCOLES, LES GARDERIES, LES HÔPITAUX) OÙ SE TROUVENT DES ENFANTS. L'UTILISATION DU PRODUIT DANS LES AIRES DE SERVICES ALIMENTAIRES DES ÉCOLES, DES GARDERIES ET DES HÔPITAUX EST PERMISE PENDANT LES PÉRIODES D'ARRÊT SEULEMENT.**

### GARANTIE :

Lambda-Cyhalothrin . . . . . 0,05 %

## GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

# DANGER



**EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE • EXPLOSIF • POISON • IRRITANT CUTANÉ • SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 28485 • LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

### PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

Nocif si ingéré. Peut irriter la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter tout contact avec la peau.

**Ne pas utiliser dans les établissements résidentiels (comme les maisons, les appartements, les maisons de retraite). Ne pas utiliser dans les aires des bâtiments (comme les écoles, les garderies, les hôpitaux) où se trouvent des enfants. L'utilisation du produit dans les aires de services alimentaires des écoles, des garderies et des hôpitaux est permise pendant les périodes d'arrêt seulement.** L'application du produit à l'intérieur doit se faire lorsque les installations commerciales ne sont pas exploitées.

Lors de l'application, porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes résistant aux produits chimiques. Lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations, porter des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité ou un écran facial en plus.

Pendant l'application du produit, évacuer les espaces intérieurs et garder toutes les personnes hors des aires traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.

Le produit ne doit être utilisé que par des personnes détenant un certificat ou une licence approprié(e) pour l'application des pesticides. Le certificat ou la licence doit être reconnu(e) par l'agence réglementaire de la province ou du territoire où le pesticide est appliqué.

### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INGESTION** : Contient des distillats de pétrole. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir, sauf si le médecin ou le centre antipoison le recommande. Ne donner AUCUN liquide à la personne. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT OCULAIRE** : Tenir les paupières ouvertes. Rincer lentement et délicatement pendant 15 à 20 minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes après les 5 premières minutes et continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT CUTANÉ OU AVEC LES VÊTEMENTS** : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance et, si c'est possible, pratiquer la respiration artificielle (préféablement le bouche-à-bouche). Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre en note le nom du produit antiparasitaire et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Il est aussi possible de composer le 1-800-225-3320 afin d'obtenir des renseignements sur le traitement médical d'urgence.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Aucun antidote spécifique n'est disponible. Traiter les symptômes du patient. Contient un distillat de pétrole; le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

### DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX FAMILIERS

**AVERTISSEMENT** : Nocif si avalé ou absorbé par la peau. Cause une irritation oculaire modérée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

### DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Le produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et les animaux sauvages. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les espaces où se trouve de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la laisse moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de l'eau de lavage du matériel. Appliquer le produit en suivant les directives sur l'étiquette. La pulvérisation endommagera le feuillage des plantes.

**NOTE** : Cette étiquette pour échantillon est offerte à titre d'information seulement. Toutes les utilisations peuvent ne pas être approuvées dans tous les États. Se reporter aux étiquettes fournies avec le produit pour connaître les modes d'emploi ou composer le 1 800 777-8570 pour obtenir de plus amples renseignements. **Pour les mises à jour automatiques des étiquettes pour échantillons, s'inscrire au [www.wmmg.com](http://www.wmmg.com).**

### DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES

Inflammable. Contenu sous pression. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas perforer ni incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 54,4 °C peut faire éclater le contenant.

### MODE D'EMPLOI

**LE FAIT D'UTILISER LE PRODUIT D'UNE FAÇON INCOMPATIBLE AVEC CELLE QUI EST INDIQUÉE SUR LES ÉTIQUETTES CONSTITUE UNE INFRACTION À UNE LOI FÉDÉRALE.**

**BIEN AGITER AVANT D'UTILISER.**

### RESTRICTIONS D'UTILISATION GÉNÉRALES

- Utiliser seulement dans les zones de fret des aéronefs. Ne pas utiliser dans les cabines d'aéronefs.
- Ne pas vaporiser sur les surfaces en plastique, peintes ou vernies.
- Ne pas vaporiser directement sur de l'équipement électronique, comme les radios, les télévisions, les ordinateurs, etc.

### MODE D'EMPLOI

Fournit un contrôle résiduel des insectes suivants : fourmis, centipèdes, coquerelles, mouches (pollénies du lombric, mouches domestiques, mouches piquantes des étables), triboliums de la farine, millipèdes, cloportes et larves de pyrales indiennes de la farine (sur surfaces non poreuses). Attendre au moins 21 jours et, au besoin, répéter les applications. De plus, élimine par contact direct les insectes suivants : fourmis, abeilles, psocques, centipèdes, coquerelles, grillons, perce-oreilles, mouches (pollénies du lombric, mouches domestiques, mouches piquantes des étables), triboliums bruns de la farine, cucujides, pyrales indiennes de la farine (larves et adultes), polistes, lépismes argentés, araignées, tiques et guêpes jaunes.

### TRAITEMENT DES FENTES ET DES FISSURES

Utiliser l'insecticide à effet rémanent 221L formule 2 de marque Prescription Treatment® avec la tête de pulvérisation et les tubes d'injection inclus, ou avec l'équipement du système Whitmire Micro-Gen (comme le System III®). Injecter l'insecticide à effet rémanent 221L formule 2 de marque Prescription Treatment® dans les fentes et les fissures ou dans les espaces vides où les insectes peuvent trouver refuge, vivre et se reproduire. Placer la pointe de l'injecteur dans les fentes, les fissures, les trous et les autres petites ouvertures.

Appliquer le produit pendant environ une seconde. Pour les infestations légères, déplacer la pointe de l'injecteur le long des fentes à un taux d'application de 0,9 m (3 pieds linéaires) par seconde. Pour les infestations graves, déplacer la pointe de l'injecteur le long des fentes à un taux d'application de 0,3 m (1 pied linéaire) par seconde. Pour les espaces vides dans les murs et l'équipement, calculer le volume et traiter à un taux d'application de 1 à 5 secondes/0,085 m<sup>3</sup> (3 pi<sup>3</sup>). Attendre au moins 21 jours et, au besoin, répéter les applications.

### TRAITEMENT LOCALISÉ

Utiliser l'insecticide à effet rémanent 221L formule 2 de marque Prescription Treatment® avec la tête de pulvérisation et les tubes d'injection inclus ou avec l'équipement du système Whitmire Micro-Gen (comme le System III®). Tenir le contenant à la verticale pendant la pulvérisation du produit. Placer le bec vaporisateur à environ 30 cm (12 po) de la surface à traiter. Pulvériser directement sur les insectes pendant 1 seconde.

**COQUERELLES, ARAIGNÉES, PERCE-OREILLES, GRILLONS, CLOPORTES COMMUNS, MILLIPÈDES, CENTIPÈDES** : Appliquer comme traitement des fentes et des fissures (selon le dosage fixé) dans les fentes, les fissures et les espaces vides où les insectes trouvent refuge, notamment les ouvertures autour des tuyaux et des éviers, sous les réfrigérateurs, derrière les plinthes, les machines à laver, les cuisinières, les armoires, les conduites d'égoût, les siphons de sol et les boîtes de compteur. Les traitements localisés peuvent être efficaces dans certaines aires, notamment les aires d'entreposage; les placards; autour des conduites d'eau, des portes et des fenêtres; autour des réfrigérateurs, des armoires, des éviers, des cuisinières et de tout autre équipement; les tablettes, les tiroirs et les endroits semblables.

## Insecticide à effet rémanent

# 221L

### formule 2 de marque Prescription Treatment®

**TIQUES** : Appliquer comme traitement des fentes et des fissures ou comme traitement localisé dans les sites infestés et les sites de ponte, près des aires réservées aux animaux familiers, notamment les fentes et les fissures, derrière les plinthes, les encadrements des portes et des fenêtres. Ne pas utiliser sur les animaux familiers.

**PSOQUES ET LÉPISMES ARGENTÉS** : Appliquer comme traitement des fentes et des fissures dans les fentes et les fissures des plinthes, des encadrements des portes, des bibliothèques et des autres sites où les insectes trouvent refuge. Les traitements localisés peuvent être efficaces dans certaines aires, notamment les aires d'entreposage; les placards; autour des conduites d'eau, des portes et des fenêtres; autour des réfrigérateurs, des armoires, des évier, des cuisinières et de tout autre équipement; les tablettes, les tiroirs et les endroits semblables.

**FOURMIS** : Appliquer comme traitement des fentes et des fissures dans les fentes, les fissures et dans les espaces vides où les fourmis se déplacent et/ou trouvent refuge, notamment les encadrements des portes et des fenêtres, les espaces vides dans les murs ainsi que d'autres fentes et fissures de structure. Les traitements localisés peuvent être efficaces dans certaines aires, notamment les aires d'entreposage; les placards; autour des conduites d'eau, des portes et des fenêtres; autour des réfrigérateurs, des armoires, des évier, des cuisinières et de tout autre équipement; les tablettes, les tiroirs et les endroits semblables.

**PÉRIODES D'HIBERNATION DES MOUCHES (POLLÉNIES DU LOMBRIC, MOUCHES DOMESTIQUES, MOUCHES PIQUANTES DES ÉTABLES)** : Injecter le produit dans les fentes et les fissures ainsi que dans les espaces vides où les insectes peuvent trouver refuge ou hiberner. Les aires pouvant être infestées incluent notamment les fentes et les fissures dans les armoires et les garde-manger, les espaces vides dans les murs, autour des encadrements des portes et des fenêtres, sous les parements et dans la machinerie. Les traitements localisés peuvent être efficaces dans certaines aires, notamment les aires d'entreposage; les placards; autour des conduites d'eau, des portes et des fenêtres; autour des réfrigérateurs, des armoires, des évier, des cuisinières et de tout autre équipement; les tablettes, les tiroirs et les endroits semblables.

**TRIBOLIUMS DE LA FARINE, CUCUJIDES, PYRALES INDIENNES DE LA FARINE** : Effectuer un traitement localisé et/ou un traitement des fentes et des fissures dans les aires localisées qui suivent : tablettes, armoires, murs et planchers où sont entreposés des produits alimentaires probablement infestés. Avant le traitement, enlever ou couvrir les aliments. Ce traitement est complémentaire à un bon entretien parce qu'il n'a aucun effet sur les insectes qui sont dans les emballages. Détruire les emballages alimentaires infestés.

**ABEILLES, GUÊPES ET GUÊPES JAUNES** : Appliquer directement sur les insectes et dans leur nid d'une distance d'environ 46 cm (18 po). Les insectes touchés par le produit s'envoleront. Le traitement doit être effectué en fin de soirée lorsque les insectes sont au repos. Disperser le produit dans les aires où les insectes se cachent ou se reproduisent en essayant d'atteindre le plus d'insectes possible.

**TRAITEMENT PÉRIMÉTRIQUE** : Pour les insectes rampants énumérés, appliquer comme traitement des fentes et des fissures ou comme traitement localisé dans les fentes et les fissures où les insectes entrent et trouvent refuge. Les aires à traiter incluent notamment les barbacanes, sous les parements, les espaces vides dans les murs, les soffites, autour des événements d'entree, les fentes et les fissures, les ouvertures autour des fenêtres, des portes et des tuyaux.

**TRAITEMENT POUR LES COFFRETS DE BRANCHEMENT SOUTERRAINS** : Fourmis, centipèdes, coquerelles, grillons, perce-oreilles, millipèdes, lépismes argentés, cloportes, communs et araignées. Utiliser la tête de pulvérisation pour traiter les coffrets ouverts et les surfaces exposées. Éviter tout contact avec les fils électriques ou les pièces mécaniques du compteur.

#### TRAITEMENTS À L'INTÉRIEUR

Les aires d'entreposage des aliments, les aires de service alimentaires dans les hôpitaux, les écoles et les maisons de soins infirmiers, les abattoirs et les entreprises de transformation de produits alimentaires, les restaurants et les autres établissements où des aliments sont manipulés, les supermarchés, le matériel de transport (les espaces non à passagers des autobus, des bateaux, des navires, des trains, des camions et des avions), les services publics, les entrepôts et les autres bâtiments commerciaux et industriels.

#### APPLICATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS OÙ ON MANIPULE DES ALIMENTS

Les établissements où on manipule des aliments sont des endroits autres que des résidences privées servant à l'entreposage, au traitement, à la préparation ou au service des aliments.

Pour ce qui est des établissements de traitement des viandes et de la volaille qui sont inspectés par le gouvernement fédéral, ceux-ci ne doivent pas être en activité lorsque le produit est utilisé, sans égard à la méthode d'application. Dans les établissements qui ne sont pas inspectés par le gouvernement fédéral, le traitement des fentes ou des fissures et/ou le traitement localisé peut être utilisé lorsque l'établissement est en activité, à condition que les aliments exposés soient couverts ou retirés des lieux qui sont traités avant l'application du produit.

Ne pas appliquer directement sur les aliments. Prendre garde de ne pas déposer le produit sur des surfaces exposées ni de rejeter le produit dans l'air. Éviter la contamination des aliments, des ustensiles pour aliments ou des surfaces servant à la transformation des aliments. Les aliments doivent être couverts ou retirés des lieux qui sont traités. La vaporisation ne doit pas se faire directement sur les surfaces ou les ustensiles qui pourraient toucher aux aliments. Avant d'être utilisés, les surfaces et l'équipement de qualité alimentaire doivent être nettoyés avec un produit de nettoyage efficace, puis rincés avec de l'eau potable.

Attendre au moins 21 jours et, au besoin, répéter les applications. Limiter les traitements localisés individuels à une surface inférieure à 20 % de la surface totale à traiter. Les traitements localisés individuels ne doivent pas dépasser 0,19 m<sup>2</sup> (2 pi<sup>2</sup>).

**AIRES ALIMENTAIRES** : Les aires alimentaires incluent les aires de réception, de stockage et d'emballage (mise en conserve, embouteillage, emballage, encaissage), de préparation, d'entreposage des déchets comestibles et des systèmes de traitement fermés (moulins, laiteries, huiles comestibles et sirops). Les aires de service (lorsque les aliments sont exposés et l'installation est en activité) sont aussi considérées comme des aires alimentaires.

Appliquer comme traitement des fissures et des fentes ou traitement localisé directement dans les fentes, les fissures et les espaces vides ou sur les surfaces où les insectes se posent. Utiliser un tube d'injection ou un autre équipement Whitmire Micro-Gen permettant de vaporiser un jet fin de produit. Appliquer sur les différents éléments de construction; entre l'équipement et le plancher; dans les ouvertures menant à des espaces vides dans les murs, les bases et les pieds de l'équipement; et dans les aires où les insectes se cachent ou se reposent.

**AIRES DE SERVICES ALIMENTAIRES** (établissements où des aliments sont servis, comme des salles à manger) : Appliquer comme traitement des fentes et des fissures ou traitement localisé sur des surfaces sélectives, comme les plinthes, sous les éléments de construction ainsi que dans les fentes et les fissures. Éviter de traiter les surfaces qui risquent d'être en contact avec les aliments. Les aliments doivent être couverts ou retirés des lieux qui sont traités. Ne pas appliquer directement sur les aliments et éviter de contaminer les aliments lors de l'application du produit.

**AIRES NON ALIMENTAIRES** : Comprend les aires suivantes : salles de déchets, locaux sanitaires, siphons de sol (menant aux égouts), entrées et vestibules, bureaux, vestiaires, locaux de machinerie, chaufferies, garages, armoires à vadrouilles et aires d'entreposage (après la mise en conserve et l'embouteillage). Appliquer comme traitement des fentes

et des fissures ou traitement localisé sur des surfaces sélectives, comme les plinthes, sous les éléments de construction ainsi que dans les fentes et les fissures. Éviter de traiter les surfaces qui risquent d'être en contact avec les aliments.

#### TRAITEMENTS À L'EXTÉRIEUR

**POUR LES STADES ACTIFS ET D'HIBERNATION DES PUNAISES DE L'ÉRABLE NÉGONDO, DES GALÉROQUES DE L'ORME, DES POLLÉNIES DU LOMBRIC ET DES TÉTRANQUES DU TRÉFLE** : Injecter le produit dans les fentes et les fissures, et/ou dans les espaces vides où les insectes peuvent hiberner ou trouver refuge. Les aires infestées incluent notamment les fentes et les fissures, derrière les parements, les espaces vides dans les murs, autour des encadrements des fenêtres et des portes.

**FOURMIS SOUTERRAINES, COMME LES FOURMIS D'ARGENTINE, LES FOURMIS DE FEU ET LES FOURMIS MOISSONNEUSES** : Pour traiter les nids, injecter le produit dans le nid (3 à 6 sites) à un taux d'application de 5 à 10 sec/site. Pour les très gros nids (plus de 30 cm (12 po) de diamètre), augmenter le nombre de sites d'injection. Espacer les sites d'injection autour de la surface du nid en incluant un site au centre. Pour calmer les fourmis actives à la surface du nid, atomiser la surface avec un mouvement de balayage d'une distance de 30 cm (12 po). Pour obtenir des résultats optimaux, appliquer lorsque la température est entre 18 et 29 °C, ou tôt le matin ou en fin de soirée. Traiter les nouveaux nids dès qu'ils apparaissent.

**ABEILLES, GUÊPES ET GUÊPES JAUNES** : Appliquer directement sur les insectes et leurs nids d'une distance d'environ 46 cm (18 po). Les insectes touchés par le produit s'envoleront. Appliquer le produit en fin de soirée, lorsque les insectes sont au repos. Disperser le produit dans les endroits où les insectes se cachent ou se reproduisent en essayant d'atteindre le plus d'insectes possible.

**TRAITEMENT PÉRIMÉTRIQUE** : Pour les insectes rampants, appliquer comme traitement des fentes et des fissures ou comme traitement localisé dans les fentes et les fissures où les insectes entrent ou trouvent refuge. Les aires à traiter incluent notamment les barbacanes, sous les parements, les espaces vides dans les murs, les soffites, autour des événements d'entree, les fentes et les fissures, les ouvertures autour des fenêtres, des portes et des tuyaux ainsi que les pièces en bois servant à l'aménagement paysager. Le traitement des clôtures et des trous d'arbres infestés est permis.

**TERMITES ET FOURMIS CHARPENTIÈRES À L'INTÉRIEUR DES ARBRES** : Déterminer le haut et le bas de la colonie. Percer des trous au point le plus haut de la colonie et injecter le produit pendant 5 à 10 sec. Répéter de même au point le plus bas de la colonie. Au besoin, percer des trous intermédiaires à tous les 1,2 m (4 pi) entre le haut et le bas de la colonie.

**TERMITE DANS NIDS EN CARTON DANS LES ARBRES** : Percer ou perforer un trou dans le centre du nid en carton. Injecter le produit pendant 5 à 10 sec. Si le diamètre du nid en carton est supérieur à 30 cm (12 po), percer un autre site d'injection. Injecter le produit pendant 5 à 10 sec. Percer un site d'injection additionnel à tous les 30 cm (12 po) du nid en carton.

**TERMITES ET FOURMIS CHARPENTIÈRES DANS LES SOUCHES, LES PYLÔNES ET LES CLÔTURES** : Traiter les trous ouverts ou percer horizontalement des trous autour de l'endroit où on suspecte que les insectes se trouvent. Injecter 2 à 5 sec de produit par trou.

**TRAITEMENT POUR LES COFFRETS DE BRANCHEMENT SOUTERRAINS** : Fourmis, centipèdes, trétranques du tréfle, coquerelles, grillons, perce-oreilles, fourmis de feu, millipèdes, scorpions, lépismes argentés, cloportes communs, araignées (comme veuves noires, araignées recluses brunes) et collembolles nivocoles. Utiliser la tête de pulvérisation pour traiter les coffrets ouverts et les surfaces exposées. Éviter tout contact avec les fils électriques ou les pièces mécaniques des compteurs.

#### POUR RETARDER L'ACQUISITION DE LA RÉSISTANCE À L'INSECTICIDE :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide à effet rémanent 221L formule 2 de marque Prescription Treatment® ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux laboratoires de recherche de Whitmire Micro-Gen au 1 800 777-8570.

#### ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour les humains ou les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**ENTREPOSAGE** : Entreposer dans un lieu sec et frais, à l'écart de la chaleur ou des flammes nues et hors de la portée des enfants.

**ÉLIMINATION DU PESTICIDE** : Les déchets résultant de l'utilisation du produit peuvent être éliminés sur les lieux ou dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

**ÉLIMINATION** : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Un insecticide de marque Prescription Treatment® par :

Whitmire Micro-Gen Research Laboratories, Inc.

3568 Tree Court Industrial Blvd.

St. Louis MO 63122-6682

www.wmmg.com

© 2006 Whitmire Micro-Gen Research Laboratories, Inc.

Gardex Chemicals Ltd.

7 Meridian Road

Etobicoke, ON M9W 4Z6

**NOTE** : Cette étiquette pour échantillon est offerte à titre d'information seulement. Toutes les utilisations peuvent ne pas être approuvées dans tous les États. Se reporter aux étiquettes fournies avec le produit pour connaître les modes d'emploi ou composer le 1 800 777-8570 pour obtenir de plus amples renseignements. **Pour les mises à jour automatiques des étiquettes pour échantillons, s'inscrire au [www.wmmg.com](http://www.wmmg.com).**

Prescription Treatment® brand

# 221L

## Residual Insecticide Formula 2

### Group 3 Insecticide

**KILLS:** Ants, Bees, Booklice, Centipedes, Cluster Flies, Cockroaches, Crickets, Earwigs, Flies, Flour Beetles, Grain Beetles, Indianmeal Moths, Millipedes, Silverfish, Sowbugs, Spiders, Ticks, Wasps and Yellowjackets

**FOR USE IN AND AROUND:** Food storage areas, food service areas of hospitals, schools and nursing homes, meat packing and food processing plants, restaurants and other food handling establishments, supermarkets, transportation equipment (non passenger areas of buses, boats, ships, trains, trucks, planes), utilities, warehouses and other commercial and industrial buildings

### COMMERCIAL

**RESTRICTION: DO NOT USE IN RESIDENTIAL SETTINGS (E.G., HOMES, APARTMENTS, RETIREMENT HOMES.) DO NOT USE IN AREAS OF BUILDINGS (E.G., SCHOOLS, DAYCARES, HOSPITALS) THAT CHILDREN OCCUPY. USE IN FOOD SERVICE AREAS OF SCHOOLS, DAYCARES, HOSPITALS IS PERMITTED ONLY DURING CLOSED DOWN PERIODS.**

### GUARANTEE:

Lambda-Cyhalothrin ..... 0.05%

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

# DANGER



**EXTREMELY FLAMMABLE • EXPLOSIVE • POISON • SKIN IRRITANT • POTENTIAL SKIN SENSITIZER**  
**REGISTRATION NUMBER 28485 • PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

### PRECAUTIONS

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. DO NOT APPLY BY AIR.**

Harmful if swallowed. May irritate skin. Potential skin sensitizer. Avoid contact with skin.

**Do not use in residential settings (e.g., homes, apartments, retirement homes). Do not use in areas of buildings (e.g., schools, daycares, hospitals) that children occupy. Use in food service areas of schools, daycares, hospitals is permitted only during closed down periods.** Indoor application of the product should be performed when commercial facilities are not in operation.

When applying, wear long pants, a long-sleeved shirt and chemical-resistant boots. When mixing, loading, clean-up and repair, wear chemical-resistant gloves, safety goggles or a face shield as well.

Vacate indoor areas during application and keep all persons out of treated areas until surfaces are dry.

Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial or territorial pesticide regulatory agency where the application occurs.

### FIRST AID

**IF SWALLOWED:** Contains petroleum distillates. Immediately call a poison control center or doctor. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor. Do not give ANY liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF IN EYES:** Hold eyes open and rinse slowly and gently for 15 - 20 min. Remove contact lenses, if present, after the first 5 min, then continue rinsing eyes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 min. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. You may also contact 1-800-225-3320 for emergency medical treatment information.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically. Contains petroleum distillates - vomiting may cause aspiration pneumonia.

### HAZARDS TO HUMANS AND DOMESTIC ANIMALS

**CAUTION:** Harmful if swallowed or absorbed through skin. Causes moderate eye irritation. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling.

### ENVIRONMENTAL HAZARDS

This product is toxic to fish, birds, and other wildlife. Do not apply directly to water, or to areas where surface water is present or to intertidal areas below the mean high water mark. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of equipment washwaters. Apply this product only as specified on the label. Spray will damage plant foliage.

### PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS

Flammable. Contents under pressure. Keep away from heat, sparks and open flame. Do not puncture or incinerate container. Exposure to temperatures above 54.4°C may cause bursting.

**NOTE:** This specimen label is for informational purposes only. All uses may not be approved in all states. See labeling which accompanied product for Directions for Use or call 800-777-8570 for more information. **For automatic specimen label updates, register at [www.wmmg.com](http://www.wmmg.com).**

### DIRECTIONS FOR USE

**IT IS A VIOLATION OF FEDERAL LAW TO USE THIS PRODUCT IN A MANNER INCONSISTENT WITH ITS LABELING.**

**SHAKE WELL BEFORE USING.**

### GENERAL USE RESTRICTIONS

- Use in aircraft cargo areas only. Do not use in aircraft cabins.
- Do not spray on plastic, painted, or varnished surfaces.
- Do not spray directly into any electronic equipment such as radios, televisions, computers, etc.

### DIRECTIONS FOR USE

Provides residual control of Ants, Centipedes, Cockroaches, Flies (Cluster, House, Stable), Flour Beetles, Millipedes, Sowbugs and (on non-porous surfaces) Indianmeal Moth Larvae. Repeat applications if necessary after a minimum of 21 days. Also kills by direct contact Ants, Bees, Booklice, Centipedes, Cockroaches, Crickets, Earwigs, Flies (Cluster, House, Stable), Confused Flour Beetles, Grain Beetles, Indianmeal Moth (Larvae and Adults), Paper wasps, Silverfish, Spiders, Ticks and Yellowjackets.

### CRACK & CREVICE TREATMENTS

Use Whitmire Micro-Gen Prescription Treatment® brand 221L Residual Insecticide Formula 2 with the supplied actuator and injection tubes or Whitmire Micro-Gen System Equipment (such as System III®). Inject Whitmire Micro-Gen Prescription Treatment brand 221L Residual Insecticide Formula 2 into cracks and crevices or void spaces where insects may be harbouring, living and breeding. Place injector tip into cracks, crevices, holes and other small openings.

Apply product for one second. For light infestations, move injector tip along cracks while treating at the rate of 0.9 m (3 linear ft)/sec. For heavy infestations, move injector tip along at 0.3 m (1 linear ft)/sec. For wall and equipment voids, calculate the void's volume and treat at the rate of 1 - 5 sec/0.085 m³ (3 ft³). Several holes may be required in long running voids. Repeat applications if necessary after a minimum of 21 days.

### SPOT TREATMENTS

Use Whitmire Micro-Gen Prescription Treatment brand 221L Residual Insecticide Formula 2 with the supplied actuator and injection tubes or Whitmire Micro-Gen System Equipment (such as System III®). Hold container upright while spraying. Direct nozzle approximately 30 cm (12") from surface to be treated. Apply a 1 sec spray directly on insects.

**COCKROACHES, SPIDERS, EARWIGS, CRICKETS, SOWBUGS, MILLIPEDES, CENTIPEDES:** Apply as a Crack & Crevice treatment using the prescribed dosage into cracks and crevices and void spaces where insects may be harbouring. These may include, but are not limited to, openings around pipes and sinks, under refrigerators, behind baseboards, washing machines, stoves, cabinets, sewer, floor drains and meter boxes. Spot treatments may also be made to areas including, but not limited to, storage areas; closets; around water pipes, doors and windows; around refrigerators, cabinets, sinks, stoves and other equipment; shelves, drawers and similar areas.

**TICKS:** Apply as a Crack & Crevice treatment or spot treatment into infested and egg laying sites near pet resting areas including, but not limited to, cracks and crevices, behind baseboards, door and window frames. Do not use on pets.